

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **14 décembre 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 14

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMET, Vanessa BONNEFOY, Michel COSNIER, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Louis PRAX, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Maryline MONTEILLET (représentée par Nathalie GARDES), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Nadine BRUEL (représentée par Dominique FABREGUES), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Christophe PESTRINAUX (représenté par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-François RODIER (représenté par Cécile GANE), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Luc TOURLAN (représenté par Gérard PRADAL), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_161 : TRAVAUX ET RESEAUX / AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DE CONTINUITÉ DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ENTRE LA CABA ET LA COMMUNE DE SAINT-GÉRON

Rapporteur : Monsieur Gérard PRADAL

Vu la délibération n° DEL_2019_121 du 30 septembre 2019 adoptant la convention de continuité des services de l'eau et de l'assainissement collectif avec la Commune de Saint-Gérons ;

Considérant que ladite convention arrive à son terme au 31 décembre 2023 ;

Considérant qu'il convient d'adapter certaines clauses financières et techniques de ladite convention pour la prochaine période triennale et que, pour ce faire, il convient d'en discuter avec les élus de la Commune de Saint-Gérons ;

Considérant que ce travail de négociation n'a pas commencé à ce jour ;

Il est proposé au Conseil communautaire de prolonger, par voie d'avenant, pour 3 mois, la convention en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la prolongation pour 3 mois, par voie d'avenant, de la convention de continuité des services de l'eau et de l'assainissement établie entre la CABA et la Commune de Saint-Gérons actuellement en vigueur ;

- d'autoriser Monsieur le Vice-Président en charge de la Politique du Grand Cycle de l'eau à signer ledit avenant ainsi que les actes nécessaires à la transcription de ces mesures et à en assurer l'exécution ;

- d'autoriser Monsieur le Vice-Président en charge de la Politique du Grand Cycle de l'eau à engager des négociations avec les élus de la Commune de Saint-Gérons en vue de l'adoption d'une nouvelle convention pour la prochaine période triennale.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.